



# Pig Connect

## Biosécurité

L'APPLI D'AUDIT SUR LA BIOSÉCURITÉ EN ÉLEVAGE

Résultats des audits au 5 avril 2022



# Pig Connect BIOSÉCURITÉ

L'APPLI D'AUDIT SUR LA BIOSÉCURITÉ EN ÉLEVAGE




## Etat d'avancement des audits par région

Région	Nombre de sites audités	Taux de réalisation (en % des sites pro.)	Taux de réalisation (en % de la production)
Auvergne Rhône-Alpes	218	17%	47%
Bourgogne-Franche-Comté	66	15%	37%
Bretagne	3 634	70%	78%
Centre	110	41%	59%
Corse	0	0%	0%
Grand Est	58	13%	51%
Hauts-de-France	129	19%	40%
Ile de France	1	5%	8%
Normandie	314	48%	63%
Nouvelle-Aquitaine	325	23%	50%
Occitanie	93	8%	26%
PACA	68	34%	69%
Pays de la Loire	724	48%	59%
Outre-Mer	1		1%
<b>Total général</b>	<b>5 741</b>	<b>43%</b>	<b>67%</b>

- **Appli disponible** depuis le 9 juillet 2020

- Au 5 avril 2022:  
**5 741 sites d'élevage audités**

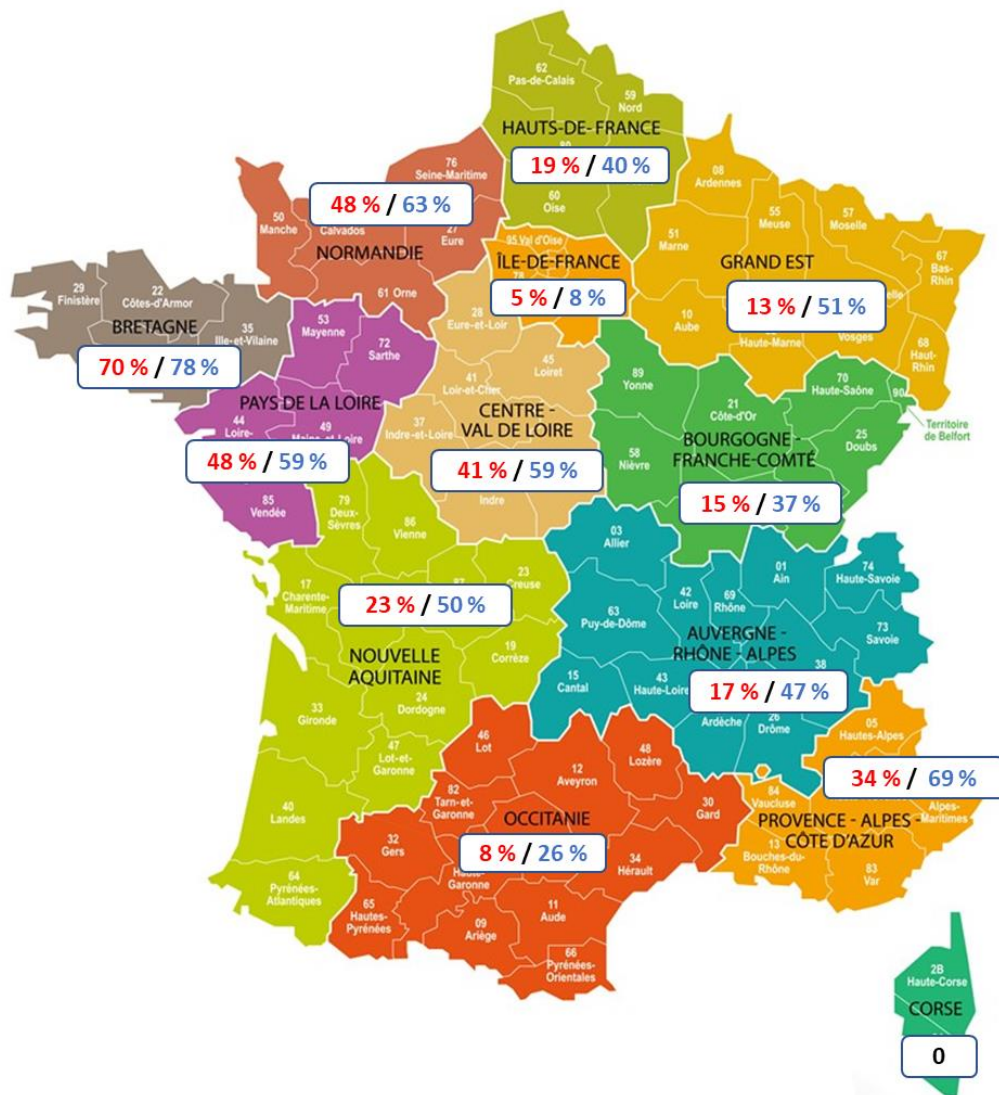
- **109 profils d'auditeurs indépendants créés**

 Taux de réalisation en augmentation depuis le dernier bilan (01/02/2022)



# Pig Connect BIOSÉCURITÉ

L'APPLI D'AUDIT SUR LA BIOSÉCURITÉ EN ÉLEVAGE



## Taux de réalisation des audits par région au 05/04/2022

Total général : 5 741 sites d'élevage audités

→ 43 % des sites d'élevages professionnels audités

→ 67 % de la production (sur la base des animaux abattus en 2020)

En rouge : taux de réalisation en % des sites professionnels

En bleu : taux de réalisation en % de la production (sur la base des abattages 2020)



# Pig Connect BIOSÉCURITÉ

L'APPLI D'AUDIT SUR LA BIOSÉCURITÉ EN ÉLEVAGE



## Résultats globaux

**Au total : 86,7 % de réponses conformes**

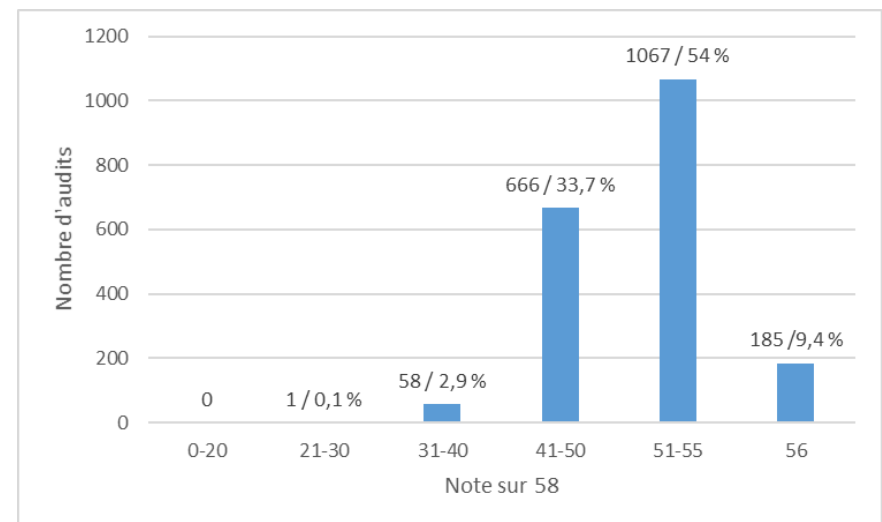
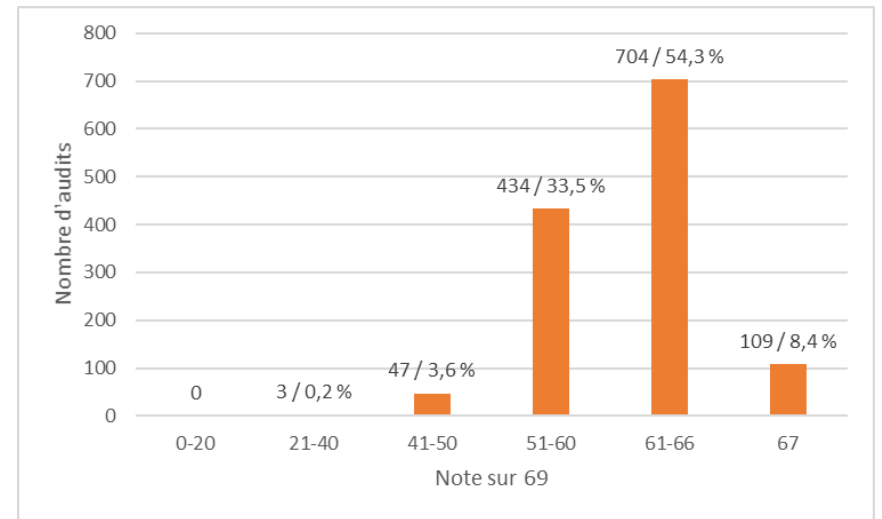
**3 274 audits complets** (= ayant répondu aux 67 questions notées ou 56 pour ceux non concernés par la quarantaine) → **57 % des audits complets**

Sur les audits complets :

**88,2 % de réponses conformes**

360 audits parmi les 3 274 ont obtenu la note maximale aux questions réglementaires

→ **11 % des sites audités (avec un audit complet) sont 100 % conformes à la réglementation**





# Pig Connect BIOSÉCURITÉ

L'APPLI D'AUDIT SUR LA BIOSÉCURITÉ EN ÉLEVAGE



## Résultats questions « NC majeures DGAL »

Rappel : 20 questions « NC majeures DGAL » (17 questions pour ceux non concernés par la quarantaine)

**Au total : 85 % de réponses conformes « NC majeures DGAL »**

**Audits complets sur les questions « NC majeures DGAL » : 3 589** (1 424 audits ont répondu aux 20 questions et 2 165 ont répondu aux 17 questions)

Sur les audits complets :  
**91,2 % de réponses conformes**

- ➔ *Sur les audits complets (3 589) : 1 330 audits 100 % conformes aux items NC majeures DGAL*
- ➔ **37 % des sites audités (avec audit complet sur items NCM DGAL) sont 100 % conformes aux items NCM DGAL**



# Pig Connect BIOSÉCURITÉ

L'APPLI D'AUDIT SUR LA BIOSÉCURITÉ EN ÉLEVAGE



## Résultats questions « vigilance FPA »

Rappel : 14 questions « **vigilance FPA** » (12 questions pour ceux non concernés par la quarantaine)

**Au total : 86,1 % de réponses conformes « vigilance FPA »**

**Audits complets sur les questions « vigilance FPA » : 5 033** (1 869 audits ont répondu aux 14 questions et 3 164 ont répondu aux 12 questions )

Sur les audits complets :

**87,2 % de réponses conformes**

→ *Sur les audits complets (5 033) : 2 380 audits 100 % conformes aux items vigilance FPA*

→ **47,3 % des sites audités (avec audit complet sur items vigilance FPA) sont 100 % conformes aux items vigilance FPA**

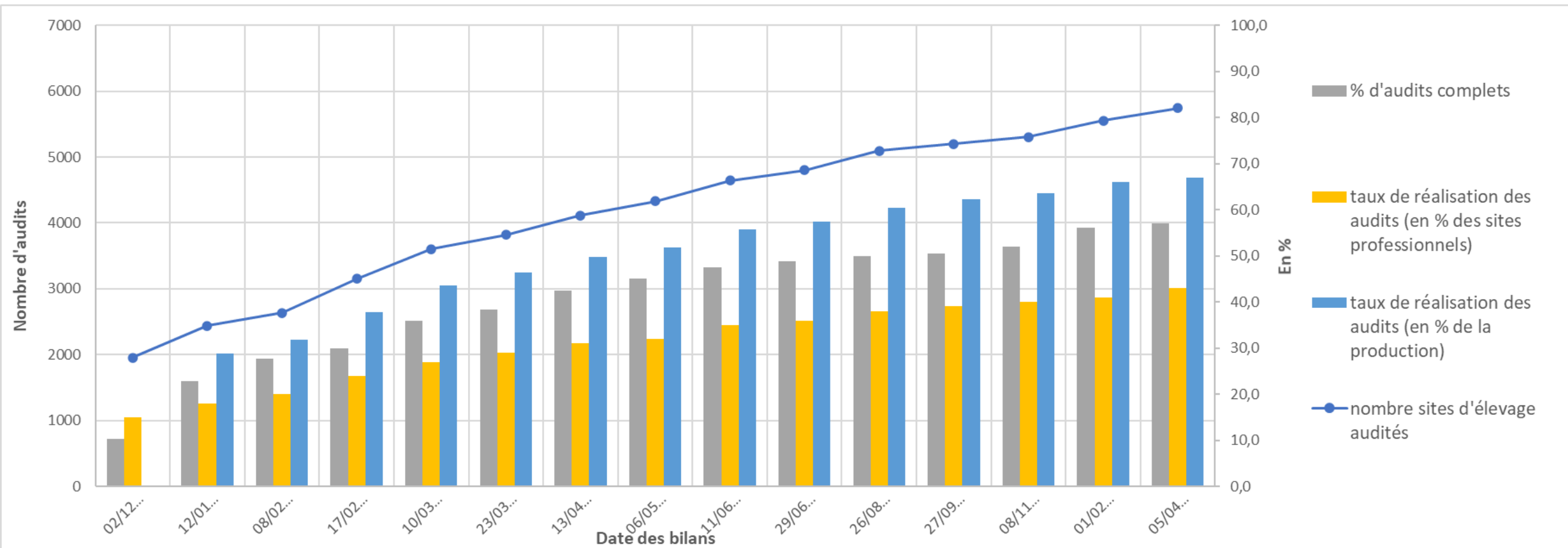


# Pig Connect BIOSÉCURITÉ

L'APPLI D'AUDIT SUR LA BIOSÉCURITÉ EN ÉLEVAGE



## Evolution







# Pig Connect BIOSÉCURITÉ

L'APPLI D'AUDIT SUR LA BIOSÉCURITÉ EN ÉLEVAGE



## Résultats détaillés aux questions « non-conformités majeures DGAL »

% conformité en augmentation/diminution/équivalent à ceux du dernier bilan (01/02/2022)

	Nb sites conformes	Nb sites non conformes	Nb sites au total ayant répondu à la question	% sites conformes	
T2P1 : Plan de biosécurité complet	3347	1654	5001	66,9	↑
T2P2 : Référent biosécurité désigné et formé	5443	48	5491	99,1	↓
T3P8 : Passage d'hommes en tenue d'élevage à l'extérieur des bâtiments sans mesure de protection	4023	1624	5647	71,2	↑
T3P9 : Passage d'animaux à l'extérieur des bâtiments sans mesure de protection	5111	536	5647	90,5	↑
T3P12 : Nourrissage des suidés domestiques à partir de déchets de cuisine et de table	5597	38	5635	99,3	↑
T4P1 : Présence d'un sas sanitaire correctement implanté	4145	1557	5702	72,7	↑
T4P2 : Présence d'un système permettant le lavage des mains entre les 2 zones du sas sanitaire ou du local sanitaire	4029	1634	5663	71,1	↑
T4P3 : Passage obligatoire (personnel et visiteurs) dans le sas ou le local sanitaire pour entrer dans la zone d'élevage	4234	1439	5673	74,6	↑
T4P7 : Procédure d'entrée dans le sas sanitaire selon le principe de la marche en avant affichée et respectée :	2673	486	3159	84,6	↑
T6P2 : Présence d'une quarantaine pour les animaux reproducteurs (cochettes, verrats)	2047	77	2124	96,4	↑
T6P9 : Passage du chauffeur dans la quarantaine	1946	35	1981	98,2	↑
T6P10 : Utilisation de bottes (ou surbottes), cotte et matériel spécifiques + lavage des mains ou gants jetables pour se rendre dans la quarantaine	1117	973	2090	53,4	↑
T7P2 : le chauffeur ne pénètre pas dans la zone d'élevage (couloir, salles)	5023	153	5176	97,0	↑
T7P3 : Présence d'un quai d'embarquement ( ou d'une aire d'embarquement)	5280	70	5350	98,7	↑
T7P5 : Présence d'une aire de stockage	5475	183	5658	96,8	↑
T8P4 : Stockage des petits cadavres dans un bac d'équarrissage fermé et étanche	5283	411	5694	92,8	↑
T8P5 : Stockage des cadavres de grande taille ou des reproducteurs sous un système de protection de type cloche ou bac	5040	599	5639	89,4	↑
T8P9 : Contrôle visuel quotidien de l'intégralité des animaux et évacuation quotidienne des cadavres	5253	123	5376	97,7	↑
T8P10 : L'aire d'équarrissage et ses équipements sont nettoyés et désinfectés après chaque passage du camion d'équarrissage et au minimum 1 fois par semaine pour les élevages où il y a plusieurs passages par semaine.	2913	2327	5240	55,6	↑
T11P3 : Tous les aliments et matières premières sont stockés de manière à être inaccessibles aux suidés sauvages	5179	528	5707	90,7	↑





# Pig Connect BIOSÉCURITÉ

## L'APPLI D'AUDIT SUR LA BIOSÉCURITÉ EN ÉLEVAGE



% conformité en augmentation/diminition/équivalent à ceux du dernier bilan (01/02/2022)

### Résultats détaillés aux questions « vigilance FPA »

	Nb sites conformes	Nb sites non conformes	Nb sites au total ayant répondu à la question	% sites conformes
T3P2 : Protection de la zone professionnelle en cas de passage en zone réglementée vis-à-vis d'un danger sanitaire réglementé lorsque la situation de l'élevage le permet.	2842	2746	5588	50,9
T3P3 : Délimitation de la zone d'élevage et protection contre les suidés sauvages	4852	828	5680	85,4
T3P8 : Passage d'hommes en tenue d'élevage à l'extérieur des bâtiments sans mesure de protection	4023	1624	5647	71,2
T3P9 : Passage d'animaux à l'extérieur des bâtiments sans mesure de protection	5111	536	5647	90,5
T4P1 : Présence d'un sas sanitaire correctement implanté	4145	1557	5702	72,7
T5P2 : Utilisation dans la zone d'élevage (dont enclos plein-air) de véhicules provenant d'autres sites d'exploitation	5091	118	5209	97,7
T6P2 : Présence d'une quarantaine pour les animaux reproducteurs (cochettes, verrats)	2047	77	2124	96,4
T6P5 : Accès des animaux à la quarantaine sans passer par un autre secteur de l'élevage	1895	157	2052	92,3
T7P3 : Présence d'un quai d'embarquement (ou d'une aire d'embarquement)	5280	70	5350	98,7
T7P5 : Présence d'une aire de stockage	5475	183	5658	96,8
T8P2 : Aire d'enlèvement des cadavres située en zone publique sans passage de camion en zone d'élevage ou professionnelle	5231	465	5696	91,8
T8P3 : Aire d'enlèvement des cadavres bétonnée ou stabilisée	5125	543	5668	90,4
T11P3 : Tous les aliments et matières premières sont stockés de manière à être inaccessibles aux suidés sauvages	5179	528	5707	90,7
T11P4 : Toutes les litières et la paille destinées aux suidés domestiques sont inaccessibles aux suidés sauvages et protégées de l'humidité	5197	493	5690	91,3



# Pig Connect BIOSÉCURITÉ

L'APPLI D'AUDIT SUR LA BIOSÉCURITÉ EN ÉLEVAGE



## Résultats aux questions « risque sanglier »

	Nb sites conformes	Nb sites non conformes	Nb sites au total ayant répondu à la question	% sites conformes
T2P2 : Référent biosécurité désigné et formé	5443	48	5491	<b>99,1</b>
T3P3 : Délimitation de la zone d'élevage et protection contre les suidés sauvages	4852	828	5680	<b>85,4</b>
T3P8 : Passage d'hommes en tenue d'élevage à l'extérieur des bâtiments sans mesure de protection	4023	1624	5647	<b>71,2</b>
T3P9 : Passage d'animaux à l'extérieur des bâtiments sans mesure de protection	5111	536	5647	<b>90,5</b>
T3P12 : Nourrissage des suidés domestiques à partir de déchets de cuisine et de table	5597	38	5635	<b>99,3</b>
T4P1 : Présence d'un sas sanitaire correctement implanté	4145	1557	5702	<b>72,7</b>
T4P2 : Présence d'un système permettant le lavage des mains entre les 2 zones du sas sanitaire ou du local sanitaire	4029	1634	5663	<b>71,1</b>
T4P3 : Passage obligatoire (personnel et visiteurs) dans le sas ou le local sanitaire pour entrer dans la zone d'élevage	4234	1439	5673	<b>74,6</b>
T4P7 : Procédure d'entrée dans le sas sanitaire selon le principe de la marche en avant affichée et respectée :	2673	486	3159	<b>84,6</b>
T10P4 : Animaux de compagnie ou autre espèce d'élevage présents dans la zone d'élevage durant la période d'élevage des suidés	5452	261	5713	<b>95,4</b>
T11P2 : Propreté sous les silos / pas de restes d'aliment pouvant attirer des animaux et en particulier des suidés sauvages	5262	114	5376	<b>97,9</b>
T11P3 : Tous les aliments et matières premières sont stockés de manière à être inaccessibles aux suidés sauvages	5179	528	5707	<b>90,7</b>
T11P4 : Toutes les litières et la paille destinées aux suidés domestiques sont inaccessibles aux suidés sauvages et protégées de l'humidité	5197	493	5690	<b>91,3</b>